



Heritier taisant alors que la succession est deja signée

Par **lautier PJ**, le **19/03/2018** à **18:59**

bonjour. La succession a ete signée et acceptée par tous les heritiers (certes apres des difficultes et un delais d'un an).

Le partage a donc ete préparé par le notaire conformément au testament et signé par les 2/3 des heritiers. Le troisieme tiers a decide de ne plus repondre. Le processus est donc bloqué.

J'ai deux questions.

1 - comment forcer le 3ieme tiers a revenir a la table (l'article sur l'indivision me parait fumeux car visiblement pas tres applicable)

2 - puisque la succession a ete signée et que le partage respecte les exigences du testamen, pourquoi faut il encore la signature de tout le monde pour proceder a ce partage.

Merci de votre aide.

Par **Louis92**, le **15/11/2018** à **10:22**

Bonjour

Étant dans un cas similaire avez vous pu avancer de votre côté ? Et si oui de quelle façon ?

Merci

Louis